

Ruhengeri, le 25 avril 1928.

N° 726 /FIN.

RUHENGERI



24006

Monsieur le Résident,

Comme suite à votre lettre N° 369/Finances, en date du 3 avril dernier, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les différents envois de fonds, effectués du 22-9-1927 jusqu'au 31-12-1927 d'après le livre de caisse:

le 22-9-1927	au Receveur des Im.Usa	N°25	5839,00 fr.
le 30-9-1927	au S/Compt.Kigali	N°38	100000,00 fr.
le 31-10-1928	au id. id.	N°51	85000,00 fr.
le 30-11-1927	au Receveur Imp.Usa.	N°51	25000,00 fr.
le 1-12-1927	au S/Compt.Kigali	N° 3	309,00 fr.
le 31-12-1927	au Caissier Colonial	N°59	18000,00 fr.

=====
Total: 234648,00 fr.
=====

Les bordereaux d'envois de fonds mentionnent comme suit:

le 22-9-1927	au Receveur Imp.Usa	5839,00 fr.
le 30-9-1927	au S/Compt.de Kigali	100000,00 fr.
le 30-10-1927	au S/Compt.de Kigali	48245,00 fr.
le 23-11-1927	au Receveur Impt.Usa.	36745,00 fr.
le 2-12-1927	au S/Compt.de Kigali	309,00 fr.
le 5-12-1927	au Receveur ImptUsa.	25000,00 fr.
le 7-1-1927	au Caissier Colonial	18000,00 fr.

=====
234638,00 fr.
=====

Comme vous pouvez constater il y a une différence de 10 fr.

Le sous-comptable de Ruhengeri a mentionné dans le livre de
de 85000 fr.

caisse un versement au Sous-Comptable de Kigali le 31-10-1927.

A Monsieur le Résident du Ruanda,

K I G A L I .

Par suite du manque de sacs et caisses il a pu envoyer seulement une somme de 48245 fr. au Sous-Comptable de Kigali. Le restant des 835000 fr., soit 36755 fr., fut envoyé au Receveur des Impôts à Usa. à la date du 23-II-1927. Ici le Sous-Comptable s'est trompé de 10 fr. Au lieu d'envoyer 36755 fr. il expédiait seulement 36745 fr. Quant au recommandé N° 162, qui faisait l'objet d'un envoi de fonds de 1500 fr., expédié à la date du 30-9-1927, aucun envoi de cet import a été effectué par le sous-Comptable de Ruhengeri. Je n'en trouve nulle trace dans le livre de caisse, ni aucun bordereau mentionne l'envoi de cette somme. Ne serait-ce pas un envoi de Kabaya? puisque toute correspondance de ce poste passait par Ruhengeri. Le récipissé du recommandé égaré, contenant l'envoi de fonds de 5839 fr. ~~XXXXX~~ (Chèques), reste introuvable. Le clers Rusatira déclare qu'il a toujours inscrit à la feuille d'avis tous les recommandés, et se rappelle avoir envoyé un pli recommandé, contenant de l'argent, au Receveur de Impôts à Usumbura. Il ne se rappelle plus bien la date exacte, mais il pense, que l'envoi doit avoir eu lieu en septembre dernier.

Le Délégué,
E. WOUTERS.